

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Genis-Pouilly (01630)

## Réponses de Marco Cattaneo, au nom de la liste « Saint-Genis-Pouilly, c'est vous »

— le 10/03/2020 à 16:01 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*(exemple pour prendre de bonnes idées et vous inspirer <https://asso.velobesancon.info/plan-velo-2020/> ou encore <https://parisenselle.fr/telecharger-guide-amenagements-cyclables/>)*

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : D'après les réponses au dernier "Baromètre des villes cyclables 2019", les infrastructures à réaliser en priorité se situent rue de Genève, rue de Lyon, rue de Gex, rue de Pouilly, rue des Hautains, rue de l'Eglise, rue Georges Charpak, le long de la D35 et de la D78A.

*(La carte du baromètre des villes cyclables est accessible ici : <https://carto.parlons-velo.fr> )*

Continuer la politique actuelle de création de pistes cyclables sur les grand axes. S'assurer d'une bonne prise en compte des itinéraires vélo dans le réaménagement de Porte de France. Par contre au centre ville la place est insuffisante et on s'oriente vers une généralisation de la zone 30km/h.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (Thoiry, Sergy, Chevry, Prévessin).

A travailler avec les autres communes et la CAPG. Nous militons aussi pour la conversion de l'ancienne voie ferrée en voie verte

#### Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

*(voir aussi avec les communes voisines lorsque les infrastructures sont partagées, pour que l'entretien soit continu)*

L'entretien régulier se fait déjà. Le déneigement des pistes cyclables et chemin piétons est prioritaire

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Le trafic de transit doit être aussi être supprimé dans le centre ville : Les automobilistes venant de Thoiry peuvent être rabattus sur la voie rapide, ceux venant de Chevry peuvent être rabattus sur la RD35. Le centre ville ne doit pas servir de raccourci.

La mise en place de feux tricolores aux entrées de ville était pensé pour décourager le trafic de transit, mais il faudra aller plus loin, une fois le réaménagement de Porte de France terminé

#### Action n°8 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

C'est déjà le cas

#### Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

#### Action n°10 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

C'était un des objectifs du réaménagement du centre ville, qui est passé en zone 30km/h avec une chaussée rétrécie. Zone 30 km/h à agrandir.

#### Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Pour le moment il n'existe pas de rue à sens unique dans la ville.

#### Action n°12 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Les entrées des écoles se trouvent sur des rues à faible circulation. Il semble difficile de supprimer complètement la circulation.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à proximité des arrêts de bus, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

*(les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)*

#### Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*(les systèmes "pince-roues" ne permettent pas de sécuriser le cadre et voilent les roues, ils sont à remplacer par des arceaux permettant d'attacher le cadre et une roue)*

#### Action n°16 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*(les pots de fleurs géants sont également à supprimer aux abords des passages piétons)*

Il faudra y travailler en concertation avec les commerçants. On risque de supprimer des passages piétons si on ne veut pas supprimer trop de stationnements près des commerces

**Action n°17 : je ne m'engage pas**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Action n°18 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

On pourrait trouver un local pour une association de ce type

**Promouvoir une culture vélo****Action n°19 : je ne m'engage pas**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

A voir en concertation avec les écoles

**Action n°20 : je ne m'engage pas**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

A travailler éventuellement avec des associations

**Action n°21 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

**Action n°22 : je m'engage**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Plusieurs candidats de la liste se déplacent quotidiennement à vélo

**Action n°23 : je ne m'engage pas**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Action n°24 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Action n°25 : je ne m'engage pas**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

A travailler avec les associations

**Action n°26 : je ne m'engage pas**

Créer une "fête du vélo".

A travailler avec les associations intéressées

**Action n°27 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Action n°28 : je ne m'engage pas**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Commentaires généraux**

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e